



*Ambassade de la République Démocratique du Congo
en France*

DOCUMENTS EXIGES A LA DEMANDE D'UN VISA

1. **Une prise en charge ou une invitation du répondant en République Démocratique du Congo** légalisée à l'Hôtel de ville ou à la Commune de résidence du répondant à défaut d'une réservation prépayée ;
2. L'original et la photocopie du passeport en cours de validité (plus de 6 mois) ;
3. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ;
4. **Pour les salariés** : une attestation de service ou un ordre de mission ;
5. **Pour les non-salariés** : une attestation des Assedics ou autres documents justifiant les ressources ;
6. Deux photos d'identité récentes ;
7. Le formulaire de demande de visa dûment rempli en double exemplaires ;
8. Carnet international de vaccination ;
9. Documents vétérinaires pour les animaux de compagnie ;
10. **Pour les enfants mineurs** : une autorisation parentale et un acte de naissance de l'enfant ;
11. **Pour les investisseurs et commerçants** : un document justifiant les activités ;
12. **Pour les envois par courrier** : joindre l'original du mandat-compte acquitté et une enveloppe Chronospost pré affranchie à vos noms et adresse ;
13. Les frais consulaires sont à payer par mandat-compte auprès de la Poste sur le Compte chèque de l'Ambassade de la R.D.C. **N° 8380 P** (Paris) ;
14. Si vous remplissez le formulaire électronique en ligne, imprimez-le et apportez le formulaire imprimé avec vous lors de votre entrevue.
15. En cas de refus du dossier, tout frais payé n'est pas remboursable ;